

MUNICIPALITÉ SAINT-PAUL-DE-MONTMINY MRC DE MONTMAGNY

ORDRE DU JOUR Séance régulière du 05 mars 2024

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Période de questions sur le fonctionnement
- 4. Adoption des procès-verbaux :
 - 4.1 Séance régulière du 06 février 2024
 - 4.2 Séance extraordinaire du 12 février 2024
- 5. Lecture et adoption des comptes
- 6. Correspondance
- 7. Administratif:
 - 7.1 Modification des dates de réunions : 02 avril et le 07 mai
 - 7.2 Vente pour non-paiement de taxes : mise à jour de la liste
 - 7.3 Renouvellement de la location du terrain de I. Talbot
 - 7.4 Renouvellement de la couverture cyber-risques
- 8. Incendie et Sécurité
 - 8.1 Démission du directeur incendie
- 9. Travaux publics
- 10. Eau potable:
- 10.1 Suivi du dossier en commun pour engager et former un opérateur des eaux usées et de l'eau potable
 - 10.2 Mandat pour faire plan de protection de notre source d'eau potable
- 11. Eaux usées
- 12. Loisirs
 - 12.1 Autorisation pour activités lors de la semaine de relâche
 - 12.2 Commande des bandes de la patinoire
 - 12.3 Terrain de jeux : Affichage de poste
- 13. Plan d'action
 - 13.1 Présentation des comités :
 - Communication
 - Embellissement

- Développement résidentiel
- Animation du Parc du 150ème
- 13.2 Rencontre des citoyens en préparation
- 14. Résolutions diverses :
 - 14.1 Achat et financement d'un camion de voirie
 - 14.2 Fleurs pour 2024
 - 14.3 Demande FRR-2 : Stratégie promotion
- 14.4 Participation à la représentation de la municipalité lors du 50^{ème} anniversaire de l'école secondaire de Saint-Paul
- 14.5 Permission d'utiliser les services des pompiers et des camions pour la prise d'eau de Pâques
- 14.6 Mandat pour faire une étude détaillée de la faisabilité pour la conversion des lumières de rue au DEL par ÉNERGÈRE
- 14.7 Demande de soutien à la MRC pour présenter des activités culturelles au cours de l'été

Tél: (418) 469-3120

Téléc: (418) 469-3358

- 15. Varia
- 16. Période des questions
- 17. Levée de la séance